



ZAE du Causse d'auge
BP 11
48001 Mende Cedex
Tél : 04-66-65-31-56
www.asalozere.org
asalozere@yahoo.fr

7 et 8 AOUT 2020

REGLEMENT PARTICULIER

19^{ème} RALLYE REGIONAL

BAGNOLS LES BAINS

REGLEMENT PARTICULIER 19^{ème} RALLYE REGIONAL DE BAGNOLS LES BAINS 2020



REGLEMENT PARTICULIER RALLYE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 8 Juin 2020
Ouverture des engagements :	Lundi 8 Juin 2020
Clôture des engagements :	Lundi 27 Juillet 2020
Parution du road-book :	Samedi 1 ^{er} Août 2020
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 1 ^{er} Août de 10h à 17h Vendredi 7 Août 2020 de 9h à 16h
Vérifications des documents et des voitures :	Vendredi 7 Août 2020 de 17h à 20h45, Place de Bagnols Samedi 8 Août 2020 de 7h à 8h30,
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 7 Août 2020 de 17h à 20h45, Place de Bagnols Samedi 8 Août 2020 de 7h à 8h30,
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 8 Août 2020 à 9h, Centre Culturel de Bagnols
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 8 Août 2020 à 9h30, Centre Culturel de Bagnols
Publication des heures et ordres de départ :	Samedi 8 Août 2020 à 9h30, Centre Culturel de Bagnols
Départ du Rallye :	Samedi 8 Août 2020 à 10h30, Stade de Bagnols
Arrivée du Rallye :	Samedi 8 Août 2020 à 17h20, Place Mairie de Bagnols
Publication des résultats du rallye :	Samedi 8 Août 2020, au plus tard 30 minutes Après l'arrivée du dernier concurrent, Centre Culturel
Remise des prix :	Samedi 8 Août 2020, Podium Place de la Mairie Entre le CH6A (Arrivée Finale) et l'entrée en Parc Fermé

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère (ASA Lozère) organise le 19^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains, en qualité d'organisateur administratif avec le Concours de l'Ecurie des Thermes.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Méditerranée sous le permis d'organiser numéro R8/2020 en date du 10 Juin 2020 et par la FFSA sous le numéro 293 en date du 10 Juin 2020

Comité d'Organisation

Président : Thierry SALANSON

Membres : Cédric VALENTIN, Cyril DURAND, Cédric GINIER, Valérie GINIER, Jérôme LAURET, Gilles LAUZE, Christophe MONTEIL, Jacques PAOLI, Manu RODRIGUES, Thierry RESSOUCHE, Aurore TEVERO, Denis VALENTIN.

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LOZERE
ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

Téléphone : 04.66.65.31.56

Permanence du Rallye :

Avant l'épreuve : ASA Lozère, ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

A compter du Vendredi 7 Août 2020 8h, Centre Culturel Jean Castan à Bagnols les Bains

Organisateur technique

Nom : ASA Lozère

Adresse : ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

1.1P. OFFICIELS

Responsable mise en place moyens de sécurité :	Cédric GINIER	n° 28482
Observateur Ligue Occitanie Méditerranée :	Robert CLOS	n° 6055
Président des Commissaires Sportifs :	Fabien ZYCH	n° 4626
Commissaire Sportif :	Jean François PASCAL	n° 2806
Commissaire Sportif :	Claude MARY	n° 1622
Stagiaire Commissaire Sportif :	Thierry SALANSON	n° 208141
Directeur de Course :	Patrick BOUTEILLER	n° 128253
Adjoint au Directeur de Course :	Nathalie CHANTAGREL	n° 9543
Adjoint au Directeur de Course :	Sylvie ZYCH	n° 3416
Directeur de Course délégué véhicule tricolore :	Jacques PAOLI	n° 2692
Directeur de Course délégué ES1-3-5 :	Pascal MAGNE	n° 43098
Directeur de Course délégué ES2-4-6:	Evelyne ROL	n° 40773
Médecin Chef	ADAMU 30	
Responsable Commissaire Technique :	Martial LOBROT	n° 114567
Commissaire Technique :	Dominique MONNIER	n° 55260
Commissaire Technique :	Michel MOLINES	n° 9502
Commissaire Technique :	Jean Pierre ROLLAND	n° 2694
Relations Concurrents :	Sébastien ROL	n° 44492
Relations Concurrents :	Sabine PAULHAN	n° 136024
Juge de Fait :	Bernard PELOURJAS	n° 112982

1.2P. ELIGIBILITE

Le 19^{ème} Rallye Régional de BAGNOLS LES BAINS compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2020 (Coefficient 2)
- Le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Occitanie Méditerranée
- Le Challenge ASA LOZERE

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Vendredi 7 Août 2020 de 17h à 20h30 et le Samedi 8 Août 2020 de 7h à 8h30, au Centre Culturel Jean Castan de Bagnols les Bains

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 7 Août 2020 de 17h15 à 20h45, et le Samedi 8 Août 2020 de 7h à 8h30, Place de la Mairie à Bagnols les Bains.

Les vérifications finales seront effectuées :
Garage 3D Multiservices, Bagnols les Bains 48190 MONT LOZERE ET GOULET
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 19^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

Lundi 27 Juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi)

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 260 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 520 €
- équipement 100% ASA Lozère : 210 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de "ASA LOZERE"

Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou E-mail avant le début des vérifications.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans tout le village de Bagnols les Bains. Un plan des différentes zones sera remis à la distribution des road books.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 19^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains représente un parcours de 161,7 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1, 3, 5 : Orcières (6,300 km)

ES 2, 4, 6 : Le Born (7,000 km)

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.1 : Dans tous les rallyes asphaltés, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (NOTAMMENT LA VITESSE ET LE BRUIT) et les prescriptions et interdictions suivantes :

- Le nombre de passage en reconnaissances est limité à 3 au maximum
- Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves est interdit
- Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

Le Samedi 1^{er} Août 2020 de 10h à 17h

Le Vendredi 7 Août 2020 de 9h à 16h

Le road book sera à retirer à l'Hôtel du Pont de Bagnols les Bains



ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble Orange avec inscription "COMMISSAIRE "
- Chef de poste : Chasuble Orange avec inscription "CHEF DE POSTE "

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

	1er	2^{ème}	3^{ème}
SCRATCH	140€	70€	50€
CLASSE	120€	60€ <i>Si + de 5 partants</i>	30€ <i>Si + de 5 partants</i>

Coupes : De nombreuses coupes récompenseront les concurrents
Un commissaire sera également récompensé

La remise des prix se déroulera entre le CH6A (Arrivée Finale) et l'entrée des concurrents en Parc Fermé Final.